



ANTIBIOTIQUES A DISPENSATION CONTROLEE

Protocole
thérapeutique

Page 1/1

RésO Infectio PACA Est – www.reso-infectio.fr

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Dr BROFFERIO	Pr PM ROGER	RésO Infectio PACA Est
19/12/2014	05/01/2015	09/03/2015
N° Version	Date modification programmée : 2018	
1	Type de révision :	
	Modifications portées :	

Références : *Caractérisation des ATB considérés comme « critiques », ANSM, Nov 2013*
SPLIF info-antibio, déc 2013

Les antibiotiques à dispensation contrôlée sont :

	A l'initiation	A la 72 ^{ème} heure
Aminosides, si prescription > 48h		x
Carbapénèmes	x	x
Cefepime	x	x
Ceftazidime		x
Fluoroquinolones		x en discontinu
Vancomycine, Teicoplanine		x
Daptomycine	x	x
Linezolide	x	x
Tigécycline	x	x
Colimycine inj	x	x
Fosfomycine	x	x

A l'initiation : contrôle en fonction des protocoles du RésO ou du CH par un pharmacien
A la 72^{ème} heure : réévaluation par le référent en antibiothérapie ou le pharmacien.

La prescription entraîne une dispensation nominative.

Les règles générales de prescription s'appliquent :

- Réévaluer l'antibiothérapie entre la 24^{ème} heure et la 72^{ème} heure avec traçabilité
- Justifier toute antibiothérapie poursuivie plus d'une semaine avec traçabilité